



Ordonnance de télécom CRTC 2010-672

Version PDF

Ottawa, le 8 septembre 2010

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes.
Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
NorthernTel, Limited Partnership	220	le 30 mai 2005
NorthernTel, Limited Partnership	227	le 18 mai 2006
NorthernTel, Limited Partnership	229	le 3 octobre 2006
Télébec, Société en commandite	319 319A	le 30 mai 2005 le 10 mars 2006

Secrétaire général